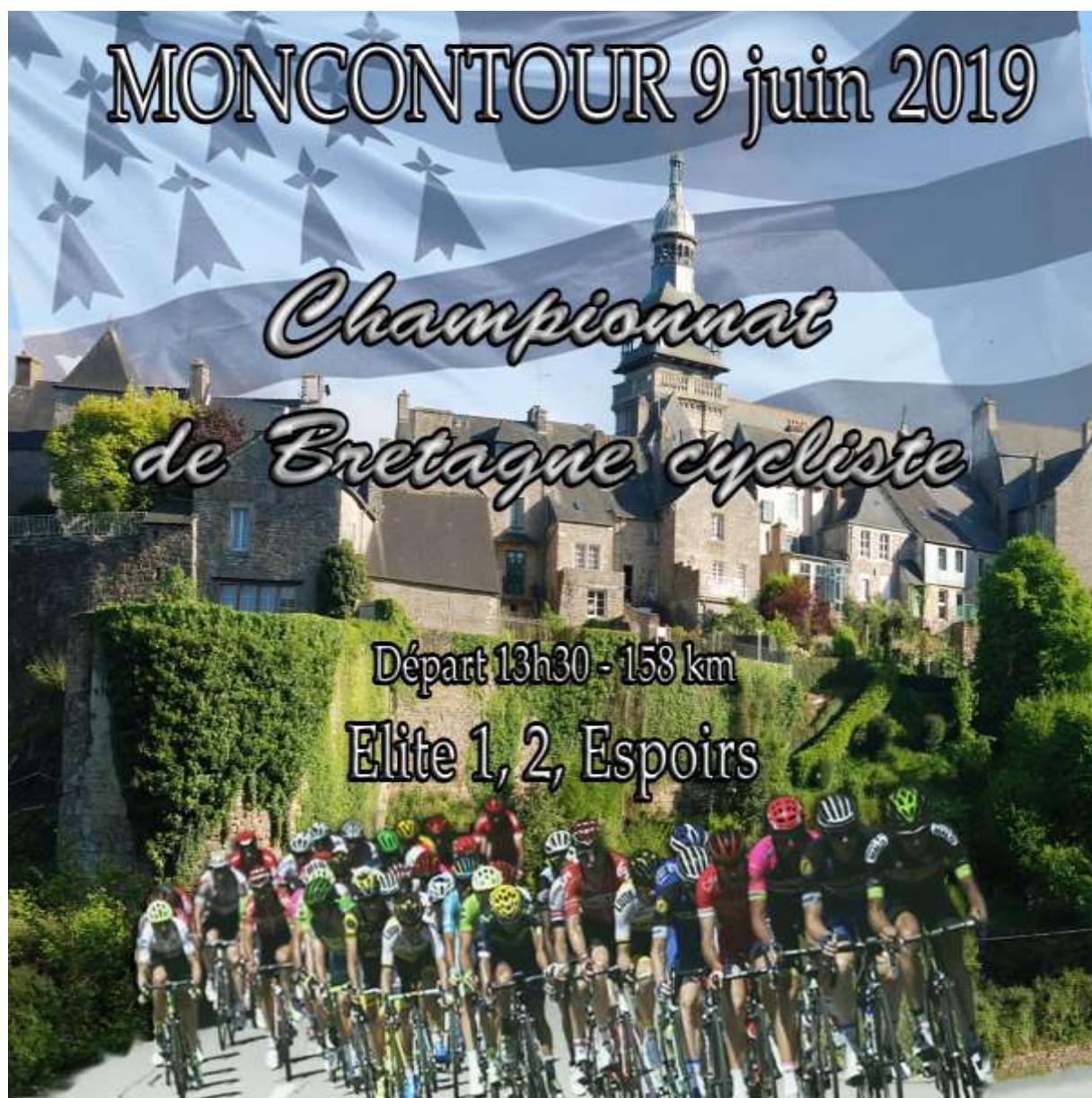


GUIDE TECHNIQUE



Responsabilités diverses :

Organisation générale : Gilles LANDIN

Contrôle Technique : Club Cycliste Moncontourais

Réception des officiels : Gilles LANDIN

Plaques de cadre & dossards : Evelyne LANDIN, Marylise GALLAIS, Laurine PECHEUX

Secrétariat : Béatrice PECHEUX

Service médical : Daniel GALLAIS, Daniel FRANÇAIS, Hervé RISSEL

Responsable des déviations : Jeanine MARTIN , Michel MARTIN, Daniel GALLAIS

Responsable des commissaires signaleurs : Jeanine MARTIN, Jean Pierre LE BRETON

Responsable sécurité ligne d'arrivée auprès des journalistes et photographes : Xavier LE SERBON

Ardoisier : Sébastien MOY

Animateur : Philippe LEMAIRE et Eric LE BALCH

Liaison radio, sonorisation, photo finish : FREHEL SONO

Podium animation : transport Garnier et podium communauté de communes Lamballe Terre et Mer

Tracé ligne d'arrivée : Gilles LANDIN, Daniel GALLAIS , Jeannine MARTIN

Protocole : Bernard CALVEZ, président de la commission route du comité de Bretagne de Cyclisme .

Voitures officielles et chauffeurs :

Voiture ouvreuse : Didier LE GOFF

Voiture invités : Gilles DARCEL

Voiture président du jury : Michel CANTIN

Voiture arbitre 1 : Serge MAHE

Voiture arbitre 2 : Jean François PECHEUX

Voiture médecin : Hervé RISSEL

Voiture presse : Gilles LANDIN

Voiture balai : Jérôme GUILLOUX , Régis GAUTIER

Motards : TOUZE Bernard, TOUBLANC Joseph, GATE Mickaël , Laurent HUBY

Voiture neutre 1 : Mickaël MOY

Voiture neutre 2 : Michel MARTIN

Voiture neutre 3 : Jean Michel URVOY

Collège des commissaires :

Président du jury : Régis BOSQUET

Arbitre 1 : Anne MASSE

Arbitre 2 : Denis RAULT

Juge à l'arrivée : Régine LE TRAOU

Arbitre moto 1 : Frédéric BIDAN

Arbitre moto 2 : Corentin BOUGEARD

Schéma de la caravane :

A l'avant de la course :

- 1_ voiture ouvreuse
- 2_ 1ère voiture de dépannage neutre
- 3_ 2ème voiture de dépannage neutre
- 4_ 1^{ère} voiture arbitre
- 5_ Moto arbitre
- 6_ Moto ardoisier
- 7_ Moto info
- 8_ Moto sécurité

A l'arrière du peloton :

- 9_ voiture du président du jury
- 10_ 2 ème voiture arbitre
- 11_ Moto arbitre
- 12_ toutes les voitures de dépannage clubs
- 13_ 3 ème voiture de dépannage neutre
- 14_ voiture presse
- 15_ camion balai

Règlement

- **Article 1 :organisation générale** : Le championnat de Bretagne des 1^{ère}, 2^{ème} catégories et espoirs est organisé par le Club Cycliste Moncontourais. L'épreuve se déroulera le dimanche 9 juin 2019. Et se déroule sous les règlements de la FFC.
- **Article 2 : type d'épreuve et participation** : L'épreuve est une épreuve officielle du calendrier régional. Sous la classe 1.12.1
- **Article 3 : engagements** : Les engagements se feront via cicleweb avant le mardi 4 juin 20h00.
- **Article 4 : Permanences** : la permanence de départ et d'arrivée se tiendront à l'entreprise VAROFORM (haut de la Côte des Granges , près de la ligne d'arrivée). La permanence de départ se tiendra le dimanche 9 juin 2019 de 10h30à 12h30. La permanence d'arrivée s'y tiendra également après l'arrivée.
- **Article 5 : Presse** : La salle de presse sera dans le bâtiment de VAROFORM
- **Article 6 : Radio tour** : Les informations de la course seront émises sur la fréquence 157.550. Les radios seront disponibles le dimanche 9 juin 2019 sur le parking des officiels : Allée du Château_ Parking 1
- **Article 7 : dossards et plaques de cadre** : Les dossards et plaques de cadre seront fournis par l'organisation sur présentation des licences de l'année et à retirer sous la Tonnelle du Club Cycliste Moncontourais sur le parking de VAROFORM de 11h30 à 13h00 le dimanche 9 juin 2019. ***Les plaques de cadre et les dossards devront impérativement être rendus à cet endroit à l'issue de l'épreuve.***
- **Article 8 : Signatures** : la signature se fera lors de la remise des dossards. Tout coureur ne signant pas se mettra automatiquement hors course. La signature est obligatoire, elle se termine 10 min avant l'heure du départ du lieu de rassemblement sous peine de mise hors compétition ou disqualification selon l'article G11-1.
- **Article 9 : directeurs sportifs** : La réunion des directeurs sportifs aura lieu à 12h00 à VAROFORM. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du collège des commissaires.
- **Article 10 : Ordre des voitures** : l'ordre des voitures sera établi par tirage au sort selon l'article 2.3.17 de la réglementation fédérale.
- **Article 11 : Départ** : Le départ fictif sera donné à 13h20 sur la place de l'Eglise de Moncontour. Ensuite défilé de 2 kms jusqu'à la ligne de départ en haut de la Côte des Granges. Le départ se fera arrêté .
- **Article 12 : Circuit** : le circuit développe 8.8 kms et est à parcourir 18 fois soit un total de 158.4 kms.

- **Article 13 : assistance neutre** : le service d'assistance technique sera assuré par 3 voitures avec mécanicien à bord. Il sera demandé aux équipes de fournir des roues.
- **Article 14 : Ravitaillement** : le ravitaillement sera fait selon les règles de la FFC à partir du 30^{ème} km et jusqu'à 20 kms de l'arrivée. Une zone de ravitaillement à pieds est prévue 1500m avant la ligne d'arrivée.
- **Article 15 : Zone verte** : Une zone verte est prévue après la ligne d'arrivée. Cette zone permettra aux coureurs de jeter leurs déchets. Des bénévoles seront prévus pour ramasser les déchets . Il est demandé aux directeurs sportifs d'être particulièrement vigilants dans cette zone.
- **Article 16 : Dérivation** : une dérivation est mise en place 300 mètres (Allée du château) avant la ligne d'arrivée sur la gauche. **Cette déviation devra obligatoirement être prise lors du dernier tour pour tous les véhicules non officiels.**
- **Article 17 : Arrivée** : La course se déroulant en circuit, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les arbitres peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.
- **Article 18 : Délais** : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires en consultation avec l'organisateur et le responsable du comité.
- **Article 19 : Classement** :

Article 19-1 classement individuel : le classement individuel sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 158.4 kms sur la ligne d'arrivée située en haut de la Côte des Granges. Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish.

Article 19-2 : classement espoirs : le classement espoirs est établi en fonction du classement individuel et est ouvert au aux coureurs ayant moins de 23 ans (né en 1997 et après).

Article 19-3 : classement des 2^{èmes} catégories : le classement des 2^{èmes} catégories est établi en fonction du classement individuel et est ouvert aux coureurs de 2^{ème} catégorie.

➤ **Article 10 : Récompenses :**

Devront se présenter DANS LES PLUS BREFS DELAIS au podium protocolaire situé sur le parking de l'entreprise VAROFORM.

- Le vainqueur : bouquet, médaille et maillot de champion
- Le deuxième : bouquet et médaille
- Le troisième : bouquet et médaille

- Le premier espoir : bouquet, médaille et maillot de champion,
- Le deuxième : bouquet et médaille
- Le troisième : bouquet et médaille

- Le premier 2^{ème} catégorie : bouquet, médaille et maillot de champion
- Le deuxième : bouquet et médaille
- Le troisième : bouquet et médaille

En cas de victoire d'un coureur de 2^{ème} catégorie, le maillot des 1^{ère} catégories ne sera pas remis.

- **Article 21 : Règlement antidopage** : Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage aura lieu dans un local prévu à cet effet à 300 mètres de la ligne d'arrivée. L'accès au contrôle sera fléché.

➤ **Article 22 : Prix :**

Grille 915/25

Grille spécial espoir 122/5

- **Article 23 : Pénalités** : Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

- **Article 24 : Presse Photographies : A la demande de la commission route du comité de** Bretagne, les journalistes et les photographes devront demander une accréditation à l'organisation. Uniquement les journalistes et photographes accrédités auront accès à la ligne d'arrivée.

Liste des hôpitaux :

- **Hôpital Yves LE FOLL**
10 Rue Marcel Proust, 22000 Saint-Brieuc
02 96 01 71 23

- **Hôpital Privé des Côtes d'Armor**
10 Rue François Jacob, 22190 PLERIN
02 57 24 02 00

Restauration :

- **Le Chaudron Magique** : 02 96 73 40 34
1 Place de la Carrière, 22510 Moncontour

- **La Mulette** : 02 96 73 50 37
4 Rue Neuve 22510 Moncontour

- **Au Coin Du Feu** : 02 96 73 49 10
9 Place de Penthièvre 22510 Moncontour

- **Les Remparts** : 02 96 73 54 83
6 Rue de l'Union 22510 Moncontour

- **La Kaban pizzeria** : 02 96 73 40 85
La Gare de Moncontour 22150 PLEMY

Hébergement :

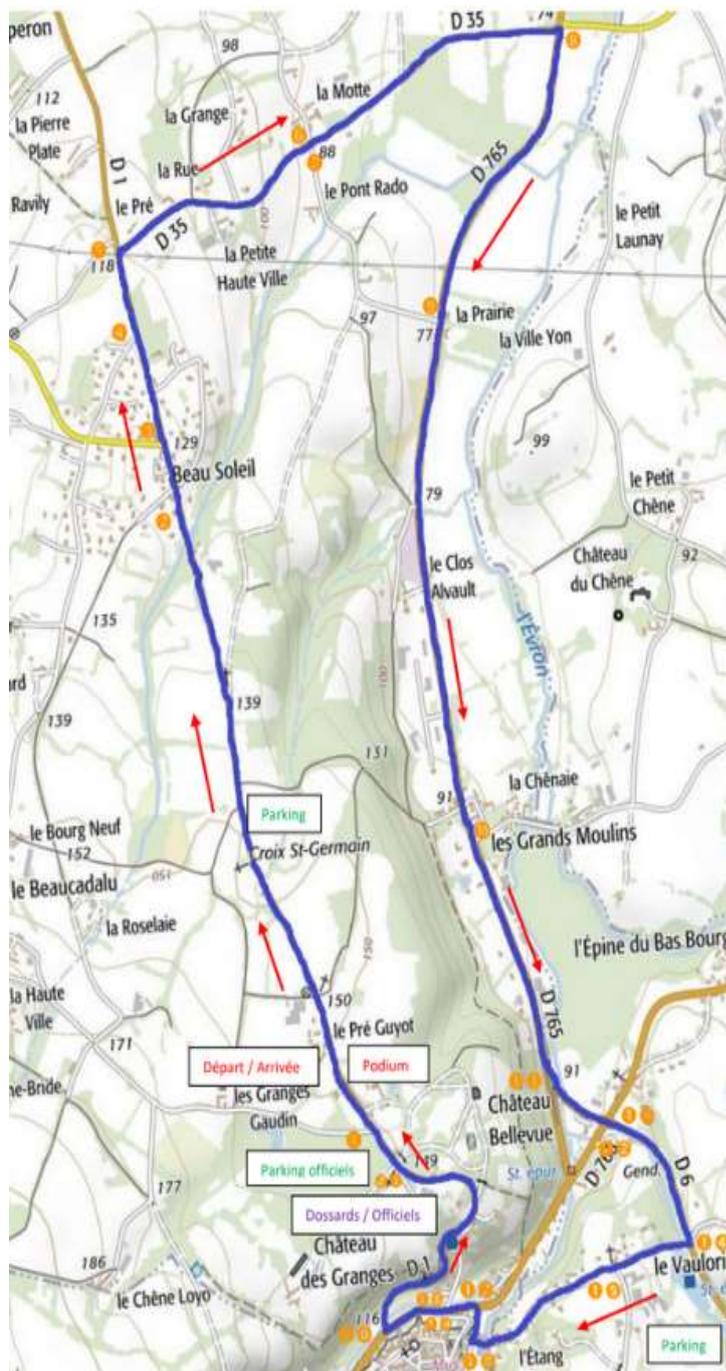
- **A la Garde Ducale Chambres d'Hôtes** :
10 Place de Penthièvre, 22510 Moncontour
Téléphone : 02 96 73 52 18

- **Hostellerie de la Poterne** :
2 Rue de l'Éperon, 22510 Moncontour
Téléphone : 02 96 73 40 01

- **Camping de la Tourelle** :
Le pont des vallées, La Gare de Moncontour, 22150 Plémy
Téléphone : 02 96 73 50 65

- **Gîte du Vau Ruellan TREDANIEL** : 02 96 73 55 76

MONCONTOUR
CHAMPIONNAT DE
BRETAGNE DES
ÉLITES 1, 2 Espoirs
DIMANCHE 9 JUIN 2019



CARTE ET PROFIL DU
CIRCUIT

Informations sur l'itinéraire

Distance : 8.820 Km

Dénivelé positif : 77m

Dénivelé négatif : 77m

Point haut : 151m

Point bas : 73m

